

■ **F. Magnin et fils**, à Saint-Maurice, entreprise de gypserie, peinture, pose de papiers peints, société en nom collectif (FOSC no 14 du 20. 01. 2000, p. 438). Nouvelle raison de commerce: **Pascal Magnin**. Nouvelle nature juridique: raison individuelle. La société est dissoute et radiée au 31.12.2003. Personne et signature radiée: Magnin, Fernand, de Charrat, à Saint-Maurice, associé, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personne: Magnin, Pascal, de Charrat, à Saint-Maurice, titulaire, avec signature individuelle [précédemment: associé, avec signature collective à deux]. Pascal Magnin continue seul les affaires au sens de l'art. 579 CO.

Journal no 179 du 06.02.2004
(02115750 / CH-621.2.005.133-4)